

droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 456 NOVEMBRE 1986. 8 F

ISSN 0012 6411

Nous sommes tous des immigrés

Le renvoi brutal de 101 travailleurs maliens dans leur pays a créé un choc. On voyait soudain à l'oeuvre l'injustice et l'inhumanité des lois votées l'été dernier, qui avaient soulevé la vive réprobation du MRAP et de tant d'autres.

En outre, c'est clair maintenant, la loi elle-même était outrepassée: le mari d'une Française, le père d'un enfant français, un autre dont l'épouse était sur le point d'accoucher ont été embarqués *manu militari* sans tenir compte des protections, si ténues soient-elles, établies par les textes, avec ceux dont il n'est d'ailleurs pas certain qu'ils se trouvaient tous en situation irrégulière.

Et puis, on sait aussi le détournement de procédure qui a été délibérément réalisé: à un contrôle demandé par les gestionnaires d'un foyer sur d'éventuels résidents clandestins, la police a mêlé une enquête sur un trafic de drogue, à l'insu du juge d'instruction. C'est pourquoi, afin de justifier cet acte, on n'a pas hésité à mentir, prétendant tout d'abord que "les trois quarts" des expulsés étaient des trafiquants...

Ainsi, les lois dites "sécuritaires" appellent leur propre violation, car l'arbitraire est un engrenage sans limites, dès lors qu'on le déclenche. Et c'est la démocratie en tant que telle qui se trouve en danger. Nous sommes tous des immigrés!...

Survenant alors même que se déroulait l'Assemblée Générale du MRAP, cet événement illustre bien les décisions d'action qu'elle a prises. D'une part, riposter, résister à une politique de division, de désignation des "immigrés" comme boucs émissaires, dans un lourd climat de haine et d'obscurantisme où risquent de sombrer les valeurs républicaines. D'autre part, affirmer et valoriser le caractère pluriel de notre société, en exigeant le respect de l'identité et des droits de tous ceux qui la composent.

Il faut pour faire face, aujourd'hui et demain, un MRAP plus nombreux, mieux structuré, plus dynamique: tel est aussi l'objectif que se sont fixé les militants réunis pendant deux jours à Limoges. Un symbole: c'est dans le train du retour qu'a été décidée la manifestation qui allait réunir, le 23 octobre, au moins trois mille personnes (et non "quelques centaines" comme l'ont dit les services officiels), place de la République.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LIMOGES :**
(18 et 19 octobre 1986)

**LE RAPPORT DU
SECRÉTARIAT NATIONAL**

**LES RAPPORTS DES
COMMISSIONS**

- *Communication,
Différences et Droit et
Liberté*
- *Pour un MRAP plus
efficace dans les luttes*
- *Une initiative de
popularisation du MRAP :
les foulées multicolores*
- *Structures et
décentralisation*

LE RAPPORT FINANCIER

Histoire :
**LES RATONNADES
D'OCTOBRE 1961**

Le retour de l'esclavage?

Après l'expulsion de 101 Maliens, vive émotion, indignation... et action

Au matin du 19 octobre, en pleine Assemblée Générale nationale du MRAP à Limoges, la nouvelle s'est transmise de bouche à oreille comme une traînée de poudre: "Hier soir, 18 octobre, 101 Maliens ont été expulsés sans ménagement. Dans un avion affrété par le ministère de l'Intérieur, certains d'entre eux auraient même été fixés à leurs sièges soit par des menottes, soit par des chaînes aux pieds". Chaque militant indigné à cette annonce manifestait sa stupeur, voire son horreur, devant l'ampleur et la brutalité de l'évènement.

Aussi, dès le début de la séance plénière de l'après-midi, Charles Palant, de la présidence du MRAP faisait-il approuver sans peine le télégramme suivant: **"Monsieur Ministre Intérieur. Assemblée Générale militants responsables MRAP venus de France entière, réunis Limoges 18-19 octobre 1986, exprime protestation unanime contre expulsion de 101 Maliens accomplie dans inadmissibles conditions de brutalités tristement évocatrices de passé tragique. De telles opérations loin de répondre à légitime souci de sécurité publique sont indignes de République Française et gravement préjudiciables à Etat de droit sans cesse réaffirmé par voix les plus autorisées de notre pays. Assemblée Générale exprime solidarité avec victimes de cette expulsion et appelle opinion publique française à protester et demeurer vigilante devant risques encourus par expulsés être frappés par répression après retour dans pays d'origine. Décident d'adresser pour information texte de ce télégramme**

à Premier Ministre et Président République". Une suite fut donnée dans la soirée, dans le train du retour vers Paris où les membres du MRAP de la Fédération de Paris mirent sur pied une riposte de sensibilisation pour mobiliser l'opinion publique contre la menace aux libertés. Il fut décidé de lancer un grand rassemblement le jeudi 23 octobre à 18 heures, place de la République. A cet effet, 20.000 tracts furent distribués le mardi 21 aux manifestants des trois cortèges organisés ce jour-là à Paris dans le cadre de la grève générale. Dans le même temps, des contacts furent pris avec un grand nombre d'associations démocratiques dont 35 d'entre elles, parmi lesquelles plusieurs associations maliennes, soutinrent l'initiative du 23. Ce soir-là, plus de 3 000 personnes répondirent à l'appel du MRAP et A. Lévy, secrétaire général du Mouvement, stigmatisa, dans un discours maintes fois entrecoupé d'applaudissements, les inadmissibles conditions de brutalité de l'expulsion et dénonça les lois Pasqua-Pandraud-Chalandon. Il revenait à la présidente de la fédération de Paris de lire, en guise de clôture, la résolution qui devait être remise quelques jours plus tard au Ministère de l'Intérieur et dans laquelle les 35 organisations **protestent avec indignation contre l'expulsion de 101 travailleurs maliens accomplie dans d'inadmissibles conditions de brutalité, tristement évocatrices d'un passé tragique. Ils dénoncent la multiplication de telles mesures frappant, en dehors du contrôle judiciaire pro-**

pre à un Etat de droit, un nombre croissant d'étrangers de diverses nationalités. Ils demandent l'abrogation des lois Pasqua-Pandraud-Chalandon, adoptées l'été dernier, et dont l'efficacité en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme reste douteuse, alors qu'elles ont pour effet certain de porter maintes atteintes aux droits et libertés élémentaires de la population d'origine étrangère, et, au-delà, de la population dans son ensemble. Soucieux de défendre les idéaux républicains, ils se séparent avec la volonté de poursuivre vigoureusement la lutte pour défendre les immigrés contre l'arbitraire, pour mettre fin au climat de mensonge et de haine développé à leur encontre et s'opposer à toutes manifestations de racisme. Le samedi 25 et le vendredi 31 octobre, les militants du MRAP se retrouvaient au Parvis des Droits de l'Homme à l'appel de deux organisations africaines, la FETAF et la FETRANI, et à la Bastille pour la manifestation organisée par le CAIF et soutenue par de nombreuses organisations d'immigrés et de solidarité.

Ainsi à l'heure où les vieux démons xénophobes et racistes sont réactivés par certains il est encourageant de voir se lever une réaction salutaire pour la défense des Droits de tous sans distinction d'ethnies, de nationalités, de couleurs.

Les calendriers 1987 du MRAP sont arrivés. Renseignez-vous au siège Tél. : (1) 48 06 88 00.

L'A.G. heure par heure

Le Bureau National d'avril avait décidé la tenue de l'Assemblée Générale nationale dans la ville de Limoges et en avait confié l'organisation à la fédération de la Haute-Vienne. On doit dire que son choix avait été bien inspiré. C'est, en effet, avec beaucoup de sérieux et d'application que les militants du MRAP de ce département ont préparé ce qui représentait pour eux un évènement exceptionnel. Au retour des vacances, ils se mirent au travail avec une première réunion le 1er septembre qui allait être suivie de beaucoup d'autres. Dès lors, le mouvement était lancé et ne s'arrêterait qu'à son terme les 18 et 19 octobre 86. Même s'il y avait quelque anxiété, l'ambition était de réussir ce rassemblement d'importance pour toute association-loi 1901, et d'autant plus important pour le MRAP qu'il se tenait après les élections législatives du 16 mars dernier qui ont introduit de grands changements dans la politique française. Contacts furent donc pris sur place, entre autres, auprès de la Mairie de Limoges pour l'obtention de salles de réunion, du Foyer des Jeunes Travailleurs pour régler les problèmes de repas et d'hébergement, de la Direction du 3e Festival de la Francophonie pour mieux mettre en valeur la diversité des cultures issues d'un même tronc commun. Contacts fructueux puisque tout devait fonctionner à la perfection dès le vendredi 17 où une cinquantaine d'adhérents du MRAP étaient accueillis en gare de Limoges-Bénédictins par un comité "ad hoc".

Samedi 18 octobre, 9h.30. Après les formalités d'inscription, de vérification des mandats, de retrouvailles entre militants de différentes régions, l'A.G. est déclarée ouverte par C. Palant à qui Gabrielle Roussillat, vice-présidente de la fédération de la Haute-Vienne, après un mot de bienvenue, a donné la parole une fois excusé J.

Chevassus, président de ladite fédération, absent pour cause de décès dans sa famille. La matinée sera consacrée aux différents rapports. Rapport introductif présenté par George Pau-Langevin, présidente-déléguée du MRAP, rapport dont on trouvera de très larges extraits dans ce numéro (pages 4 à 9). Le relais est pris par Marie-Christine Lucas, trésorière, pour l'établissement du bilan financier de l'année écoulée et le budget prévisionnel pour l'exercice à venir (page 14). La discussion animée commencera pour se continuer après le repas durant toute l'après-midi sur les problèmes soulevés par l'un et l'autre rapport. Tous les participants sont tellement conscients de l'enjeu de cette A.G. pour une action plus efficace du MRAP dans la conjoncture actuelle et de la part importante des finances pour la poursuite de cette même action, qu'ils entérinaient par leur vote, en toute connaissance de cause, la proposition de réaliser en 87 au moins 50 % de plus d'adhérents. Comme les journalistes se sont succédé toute la journée, la conférence de presse prévue à 18 heures est supprimée, mais une grande animation n'en a pas moins lieu dans la salle annexe au lieu de réunion où la fédération organisatrice a eu la bonne idée de recevoir les membres du MRAP présents à l'A.G. et les représentants des associations amies de la ville de Limoges. Cette première journée s'achève par la participation d'un grand nombre d'entre nous à l'un des spectacles présentés dans le cadre du festival de la Francophonie.

Dimanche 19 octobre. La matinée est consacrée aux quatre commissions qui ont sous-tendu souvent d'après discussions et dont on pourra lire les propositions aux pages 10, 11, 12, 13. L'après-midi voit se succéder les rapporteurs des commissions, dont les exposés sont suivis

d'un large débat, dont l'un d'eux "les Foulées multicolores" verra son terme au Bureau National du 8 novembre. Albert Lévy tire alors les conclusions.

A travers une cohésion assez grande et une certaine unité de pensée, cette A.G., à laquelle plus de 160 adhérents venant de 40 départements ont participé, a fait ressortir sa volonté de décentralisation du Mouvement, le dynamisme et la polyvalence du MRAP, la consécration de l'enracinement des comités locaux dans la cité pour s'intégrer dans le réel et l'actualité. Si nous avons regretté de ne pouvoir accueillir et ovationner Wolé Soyinka, récent Prix Nobel de Littérature, dont l'une des oeuvres figurait au programme du Festival de la Francophonie, et dont la visite à Limoges a été suspendue à la dernière minute, ces deux journées ont été tonifiantes pour tous les participants et les ont incité à mieux riposter contre tous les racismes dans une action tous azimuts. Encore merci à la fédé de la Haute-Vienne et "bon vent" au MRAP.

Remerciements

Nos plus vifs remerciements:

- à M. le Maire et à la Ville de Limoges pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée dans la préparation et la tenue de notre Assemblée Générale,
- aux responsables et membres de la fédération du MRAP de Haute-Vienne pour le soin qu'ils ont apporté dans la réussite de ce temps fort de notre Mouvement.

Nous redisons à Jacques CHEVASSUS et à sa femme notre affection après la mort de Bernard BROUSSOLLE, leur beau-père et père, fondateur du comité local de Dijon, et trésorier du MRAP de Côte d'Or pendant quinze ans.

LE MRAP QUE NOUS VOULONS

*Rapport du secrétariat national présenté par
George Pau-Langevin, présidente du MRAP*

Nos congrès, tous les 3 ans, décident des orientations du MRAP et des axes principaux de son action. Les Assemblées Générales, qui se tiennent annuellement dans l'intervalle des

congrès, ont pour tâches, sur les bases ainsi établies, de faire le point en fonction des modifications intervenues dans la situation et de mieux adapter l'instrument qu'est notre Mouvement

I Les évolutions de la situation depuis le congrès de juin 1985

1 Le Front National au parlement

Aujourd'hui, le Front National, avec plus de deux millions d'électeurs, dispose de 33 députés. Ils ne manquent aucune occasion, du haut de la tribune de l'Assemblée Nationale, d'attaquer les immigrés en les désignant comme responsables du chômage, de la délinquance et de mille autres maux, sans oublier, bien entendu, le terrorisme.

Ces propos qui bafouent cyniquement la Loi contre le racisme ne peuvent désormais donner lieu à poursuites: au Parlement, la parole est libre, chaque élu bénéficie de l'immunité. Le plus troublant est que ce racisme impudent ne soulève guère de protestations. On en est là...

2 Atteinte aux droits des immigrés

Au congrès de juin 1985, nous faisons le bilan des améliorations apportées depuis 1981 au statut des immigrés en France.

Cependant, nous nous faisons déjà l'écho des inquiétudes qu'exprimaient avec une force croissante les associations d'immigrés, et tout particulièrement les jeunes dits de la "seconde génération".

Depuis les dernières élections législatives, la politique relative à l'immigration vise à faire de celle-ci, plus que jamais, l'épouvantail, le souffre-douleur, le bouc émissaire d'une société en désarroi, avec d'autant plus d'insistance que les problèmes qu'une fois de plus on prétendait résoudre en priorité ne font que s'aggraver, spécialement le chômage et l'insécurité.

3 Sommes-nous tous des immigrés?

Le MRAP a toujours souligné, en dénonçant le racisme, la solidarité de tous avec les minorités vilipendées et discriminées. Le racisme, disons-nous, ne concerne pas ces seules minorités, il

représente une menace aussi pour l'ensemble des Français car l'injustice, l'arbitraire, le mépris de l'Homme, sont éminemment contagieux.

Aujourd'hui, de larges couches de notre société sont de plus en plus vouées à jouer le rôle jusque-là dévolu aux immigrés.

Maintenant, ce qui leur était auparavant réservé se généralise rapidement: comme dans la population féminine, c'est une importante proportion de la jeunesse, désormais, qui est amenée, toutes origines confondues, à servir de main-d'oeuvre au rabais.

Ainsi, on pourrait dire sans trop exagérer, que nous devenons tous des "immigrés", c'est en tout cas la tendance...

4 Accélération dans le contexte du terrorisme

Les actes criminels de terrorisme qui ont ensanglanté Paris en septembre ont servi de base à une nouvelle poussée de racisme, tant par les applications de la nouvelle législation visant les immigrés que par les déclarations provocatrices d'hommes politiques et par l'exploitation de certains éléments de l'enquête.

La peur aidant, les contrôles dirigés aux yeux de tous essentiellement contre les Maghrébins, les arrestations d'immigrés ou de réfugiés originaires du Proche-Orient, auxquels nul délit n'a pu être imputé, et cependant voués à l'expulsion pour des motifs non précisés - tout cela ne pouvait qu'accréditer davantage la sensation que le terrorisme, comme la délinquance, sont essentiellement le fait de ces populations venues d'ailleurs, que nous cotoyons, et que leur présence en France constitue un danger à éliminer. C'était d'ailleurs, nous n'avons pas manqué de le souligner, l'une des idées majeures qui sous-tendaient les lois de cet été sur les contrôles d'identité, sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, ainsi que celle sur le terrorisme, jetant la suspicion sur les associations d'immigrés.

II Le MRAP

A travers cet ensemble d'évènements survenus depuis juin 1985, à travers d'autres interventions, où nous devons analyser aussi bien les réussites que les insuffisances, il nous faut, pendant cette Assemblée Générale, bien définir le MRAP que nous voulons et comment lui donner son indispensable efficacité, tout en nous référant encore aux grandes options fixées par le congrès.

1 Un MRAP en prise directe sur la réalité

Ce qui caractérise notre action récente, c'est tout d'abord notre souci d'être en prise directe avec l'actualité.

Très souvent, on se tourne vers les comités ou la direction du MRAP: "Que faites-vous sur tel ou tel problème?...". On attend beaucoup de nous, parfois trop. Il est important de ne pas opposer l'action locale, préparée parfois longtemps à l'avance, avec ses dates-clés, comme le 21 mars, à celle, nationale, qui serait fixée au Siège, et ne concernerait que lui. Nous voyons bien que l'on ne peut, sous peine de perdre notre crédit, ignorer sur le terrain les préoccupations des gens, liées aux événements dont parlent les médias; de même que la direction nationale ne peut se désintéresser des conditions locales que connaissent les comités.

Depuis le dernier congrès, des progrès ont été accomplis dans notre effort pour relier prises de position nationales et activités locales, ce qui donne une cohérence et une force remarquables à notre Mouvement.

De même, on ne peut faire état, dans une telle optique, d'une contradiction entre les militants, qui font vivre quotidiennement le MRAP et les antiracistes qu'on nomme des "personnalités". Ces derniers, écrivains, artistes, universitaires, responsables politiques, associatifs ou syndicaux, interviennent d'abord sur le terrain correspondant à leurs activités propres, à leur milieu professionnel et social. Il fut un temps où le MRAP se fondait pour l'essentiel sur de "grands noms". Les soutiens obtenus par nos prises de position contre les lois Pasqua-Pandraud, puis par notre appel contre le terrorisme, confirmant la pratique d'autres associations antiracistes, prouvent le poids que de tels apports sont à même de donner à notre action, dès lors que nous dépassons les simples professions de foi et faisons en même temps appel à la mobilisation populaire. Employons-nous donc à manifester partout notre présence, à bénéficier de tous les concours possibles.

2 Un MRAP proche de toutes les victimes du racisme

C'est une constante de nos congrès, et le dernier y a insisté, que de rappeler la

vocation du MRAP à ne pas devenir un syndicat des victimes du racisme, encore moins d'une catégorie unique d'entre elles, et à lutter pour les droits, la dignité de tous, avec tous ceux, quelles que soient leurs origines et leurs convictions, qui sont attachés à nos idéaux.

Nous devons, pour cela, être en prise directe avec les diverses minorités visées par les préjugés, la haine ou les discriminations racistes: c'est-à-dire les rencontrer, les connaître, agir à toute occasion pour qu'il leur soit fait justice.

a) Les immigrés

Comme les immigrés, en particulier les Maghrébins, se trouvent, pourrait-on dire, "dans le colimateur" depuis de longues années, il est normal (et nécessaire!) que nous nous placions à leurs côtés et que leurs enfants, surtout, participent de plus en plus nombreux à nos combats.

Mais sommes-nous toujours certains de bien comprendre leurs problèmes, de ne pas en avoir une vision biaisée par l'idéologie, par le nombre limité de ceux que nous fréquentons. Nous avons constaté l'an dernier, par exemple, que tous n'étaient pas favorables au droit de vote. Certains, peuvent prendre des attitudes que nous désapprouvons. Ce que vivent, pensent et veulent les immigrés ne peut être réduit à des notions simplistes et unilatérales. Premier devoir pour nous: être avec eux, avec les jeunes issus de l'immigration, qu'ils soient organisés ou pas, dans les quartiers, avec les associations destinées à tous les habitants, autour des écoles (enfants et parents), dans les entreprises (en lien avec les syndicats), ouvrir des permanences d'accueil juridique là où nous n'en avons pas encore, écouter, discuter sans démagogie, expliquer notre action. Participer à celle-ci devrait être pour eux naturel; encore faut-il considérer leur manière d'être et leur volonté de s'exprimer comme tels, en fonction de leur culture, entre deux mondes, de leur histoire familiale et personnelle, de leurs aspirations spécifiques.

b) La population juive

La population juive, elle, est profondément marquée par l'antisémitisme d'hier et celui d'aujourd'hui. Après le génocide de six millions de Juifs dans les camps nazis, comment ne pas être indigné par les entreprises de falsification ayant pour objet de nier ce crime contre l'humanité ainsi que les moyens utilisés pour l'accomplir, comme les chambres à gaz? La pseudo-thèse du néo-nazi Henri Roques ne concerne pas que notre comité de Nantes où elle a été "soutenue"...par des universitaires indignes de ce nom. Elle ne concerne pas que les Juifs. Ce qui est en jeu, c'est la vérité, l'honnêteté vis-à-vis des générations nouvelles, c'est l'enseignement de l'Histoire qui doit prémunir le monde à

l'avenir des atrocités inimaginables perpétrées sous le signe de la croix gammée.

De même, devons-nous soutenir les deux professeurs du Lycée militaire d'Aix-en-Provence, sanctionnés pour s'être opposés au climat raciste et fascisant entretenu dans cet établissement.

Après le récent massacre des fidèles à la synagogue d'Istanbul, après les attentats antijuifs de la rue Copernic, de la rue des Rosiers, ceux de Rome, de Vienne, d'Anvers..., les Juifs attachés à la religion ne peuvent qu'éprouver les plus vives appréhensions quand ils se réunissent pour prier, comme la semaine dernière, sous la protection de la police. Certes, cette situation est propice aux passions, que certains exploitent dans le sens d'un isolement morose, ou de positions hostiles au peuple palestinien.

Cependant, les représentants officiels de la communauté juive ont plusieurs fois dénoncé le racisme anti-immigré et anti-maghrébin, ils ont signé, l'an dernier, avec les autres grandes confessions et diverses associations, dont le MRAP, l'Appel commun à la fraternité. Là encore, sans ingérences inopportunes, il nous appartient de faire oeuvre de compréhension, d'intégrer clairement dans notre action l'antisémitisme, en pleine conscience des préoccupations et de la sensibilité propre de ceux qui ont à l'affronter.

Bientôt, devrait avoir lieu le procès Barbie, où le MRAP est partie civile. Le préparer, ce peut être surtout diffuser notre nouveau dossier-pochette sur le nazisme et inviter à des débats ceux qui l'ont écrit. Par ailleurs, étant donné les énormes frais engagés pour ce procès, même si notre avocat fait don de la plus grande partie de son travail, nous avons prévu le prochain lancement d'une souscription de soutien.

c) Tsiganes et Gens du Voyage

Les Tsiganes et Gens du Voyage, de par la situation d'apartheid itinérant ou sédentaire qu'ils vivent le plus souvent, ont moins de possibilités de faire savoir les vexations et les persécutions dont ils sont l'objet. Aux difficultés d'existence de beaucoup d'entre eux, dont les enfants sont encore trop souvent privés d'une scolarité normale, s'ajoute le comportement illégal et inhumain de municipalités qui leur refusent même le stationnement minimum prévu par la Loi. Chaque fois que nos comités sont prévenus de tels abus - et ce peut être aux quatre coins de la France, dans des communes de toutes appartenances politiques -, ils en appellent au bon sens et au coeur, mais signalent aussi les mesures matérielles à prendre, les sources possibles de financement, pour que le stationnement ait lieu dans de bonnes conditions, sinon l'inconfort des usagers va de pair avec les nuisances inévitables que ressent l'entourage - ce qui renforce le rejet: on les rend responsables des conditions qu'ils subis-

sent.

Poursuivant son effort d'information mutuelle, le MRAP, après le **Cahier Droit et Liberté** et la petite brochure consacrée aux Tsiganes, prépare un dossier-pochette pédagogique et une affiche, qui seront des instruments fort utiles pour nos militants.

d) Les originaires des DOM-TOM

Un dernier mot sur une autre communauté: les originaires des DOM-TOM. Ceux qui vivent en France, on le sait, connaissent l'inconvénient d'être souvent traités en étrangers, bien que français, pour la seule "raison" qu'ils ont la peau brune et les cheveux crépus. A eux aussi, pour justifier le refus de les loger ou leur regroupement dans des sortes de "ghettos", on reproche, comme aux immigrés, de "ne pas vivre comme nous", plutôt que d'admettre la mauvaise qualité et le manque d'entretien des immeubles qui leur sont réservés avec les couches les plus démunies des populations de toutes origines. De même, on ne compte pas les cas où des Antillais, Guyanais ou Réunionnais sont l'objet de contrôles "au faciès" dans le métro, qui parfois se terminent mal.

Nous avons encore trop peu de relations avec eux. Notre Commission DOM-TOM ne fonctionne pas. Pourtant, une Fédération d'associations de Réunionnais a adhéré au MRAP en tant que personne morale. En concertation avec elle, nous participons à une campagne de sensibilisation contre le racisme. Dans le Sud-Ouest, un comité local a organisé un bal antillais très réussi, et beaucoup d'autres ont tenu des débats publics autour du film d'Euzhan Palcy: "Rue Case-Nègre".

3 Un MRAP de terrain

A ceux qui vivent le racisme, faire vivre la solidarité: ainsi pourrait être résumée la ligne d'action, plus que jamais valable, mise au centre de notre lutte par le congrès de juin 1985. Elle consiste à répondre sur le terrain même où elles apparaissent, aux incompréhensions et aux tensions, ainsi qu'aux idées fausses, aux pratiques perverses qui s'ensuivent.

Que se passe-t-il dans la vie quotidienne? Des gens sont frappés par le chômage et le craignent, vivent mal dans des cités inhumaines, craignent la petite délinquance, constatent l'échec scolaire de leurs enfants, voient les prestations sociales diminuer... Et on leur dit que, tout ça, c'est la faute des immigrés. Comprendre et résoudre ces vrais problèmes, exige une analyse lucide, écartant la propagande trompeuse des racistes. Et cela peut mieux se faire de toute évidence par l'expérience que par des discours.

L'objectif est d'agir ensemble plutôt que de s'opposer les uns aux autres.

Il s'agit donc d'y voir plus clair, et, en même temps de se sentir pleinement solidaires.

Comment y parvenir? Le MRAP peut y contribuer avec des militants, des comités de plus en plus nombreux, de plus en plus proches de la population. Pourquoi pas des antennes dans les cités, les immeubles, rattachées aux comités locaux? De même, nous devons développer notre activité dans les entreprises et les établissements scolaires, liés dans ces derniers aussi bien au personnel qu'aux élèves (clubs, foyers socio-éducatifs) et aux parents.

Nous devons aussi travailler avec les autres associations de terrain: de défense des quartiers et des familles, de locataires, de culture, de sport, avec les travailleurs sociaux et les élus locaux, être présents dans les Conseils de prévention de la délinquance et les diverses commissions extramunicipales.

Travail peut-être difficile, sans doute nouveau pour certains, travail de fourmi, continu, obstiné, mais combien gratifiant quand nos militants constatent la confiance qu'il vaut au MRAP et le poids qu'il lui donne. Peut-être serait-il judicieux de compléter ces réseaux de convivialité par des modalités plus précises; on distribue bien dans les boîtes à lettres des prospectus donnant le téléphone d'un plombier ou d'un dépanneur de télé: pourquoi pas une carte du MRAP, avec les coordonnées locales, et les "services" qu'il est en mesure de rendre, carte que chacun pourrait conserver sur soi pour toute éventualité?

4 Un MRAP indépendant

La crédibilité du MRAP dépend aussi de l'image qu'il donne d'un Mouvement libre, indépendant et honnête. Ses prises de positions originales sont liées à un pluralisme bien compris.

Certains - peu nombreux - tendent parfois davantage à faire prévaloir dans le MRAP leur sensibilité, leurs options propres qu'à les verser dans la corbeille commune. Or, nul n'a le droit de tirer le MRAP à soi. Alors que nos organes nationaux, nos publications s'efforcent d'exprimer, voire de susciter ce pluralisme qui est essentiel, il arrive que des comités locaux ne représentent qu'une étroite portion de l'éventail antiraciste, moins par malignité, disons-le, que par facilité. C'est préjudiciable à leur action, à leur recrutement, à leur influence, et cela nuit aussi à l'ensemble du Mouvement.

Si le MRAP réunit véritablement des adhérents d'opinions variées, on ne voit pas en quoi il se renforcerait en entrant dans des "collectifs" permanents où il n'est qu'un élément aux côtés d'organisations politiques dont les sensibilités existent déjà dans ses rangs: il devient alors, si l'on peut dire, une partie plus diversifiée que le tout. Au lieu d'élargir, on rétrécit; au lieu

d'enrichir, on appauvrit: car, bien sûr, seuls quelques partis politiques sont présents, et il y a au sein du MRAP des personnes appartenant à bien d'autres courants de pensée, qu'elles soient ou non organisées à ce titre en dehors du MRAP.

Le MRAP a certes une vocation unitaire, mais c'est d'abord en lui-même. Dans la période actuelle où les clivages politiques sont si vifs, il n'a pas pour mission d'unir malgré eux ceux qui ne le souhaitent pas. Dans un tel contexte, nous devons éviter de nous laisser manoeuvrer. Nous n'avons pas à cautionner le regroupement de telle ou telle fraction de la gauche (partis et syndicats) en l'absence d'une autre. D'ailleurs, même dans son entier, la gauche n'est pas toute l'opinion antiraciste.

5 Un MRAP ouvert au monde

Par sa nature même, le MRAP ne peut limiter aux frontières de l'Hexagone sa solidarité avec ceux qui souffrent du racisme et qui le combattent. N'est-il pas doté, depuis 1975, du statut consultatif auprès de l'ONU?

En Afrique du Sud, le racisme est si flagrant, si violent, qu'un accord profond existe dans notre Mouvement pour le dénoncer sans relâche et contribuer à l'effondrement de l'apartheid, notamment en réclamant des sanctions économiques rigoureuses.

Cependant, d'autres situations à l'étranger sont sources moins d'unanimité que d'interprétations divergentes. Pourquoi? Parce que, à l'inverse de la France, les seules informations à notre disposition sont celles que les médias veulent bien nous communiquer; et elles se trouvent généralement orientées en fonction d'options politiques et idéologiques, auxquelles les membres du MRAP n'échappent pas.

Il en est ainsi pour les Juifs d'Union Soviétique, et conjointement pour le Proche-Orient.

Après maintes interventions, pendant des années, auprès des autorités soviétiques, pour protester contre des actes avérés d'antisémitisme (textes, caricatures, possibles discriminations), contre les limites apportées à certaines activités religieuses et culturelles, et le sort fait aux sionistes désireux de quitter l'URSS, nous avons obtenu l'an dernier qu'une table ronde publique ait lieu à Paris pour clarifier ces questions.

Quant à la question du Proche-Orient, qui se trouve au premier plan de l'actualité, nous continuons, bien entendu, à nous en préoccuper. Nous avons déjà dit que la seule solution possible réside dans la reconnaissance mutuelle et simultanée des peuples israélien et palestinien, celui-ci étant représenté, qu'on le veuille ou non, par l'OLP.

Voudrions-nous organiser des manifestations contre le racisme outre-Atlantique que nous ne le pourrions pas. Car, alors que tout manque-

ent condamnable, à l'Est de l'Europe, donne lieu à d'abondants commentaires, un black-out quasi total pèse dans les médias, sur le sort aux Etats-Unis des Noirs victimes de discriminations économiques et sociales, des Indiens dont les terres sont confisquées et la civilisation brisée, des Latino-Américains de diverses origines.

Quelques indications enfin sur la Nouvelle-Calédonie, dernier territoire placé officiellement sous la tutelle de la France, et l'une des dernières colonies dans le monde. Oui, une colonie, car le partage inégal des terres au détriment des Kanaks, le mode de gouvernement, les comportements de la population dominante, le mépris de la dignité et de la vie des autochtones dont témoigne le non-lieu prononcé dans l'affaire de Hienghène - tout cela est significatif d'un système devenu archaïque et dangereusement explosif.

La complexité de ces quelques problèmes, l'obligation pour le MRAP de prendre en considération l'état de l'information et de l'opinion, le souci de ne pas dépasser notre compétence, suffisent à montrer combien il serait délicat d'étendre celle-ci.

6 Un MRAP décentralisé, structuré et responsable

Est-il besoin de souligner encore le rôle irremplaçable des comités locaux? Oui, il faut le croire, puisque nous n'en avons pas dans certaines villes importantes, que ceux existant sur le papier ne sont pas tous opérationnels et que certains d'entre eux envoient au Siège un nombre dérisoire de cotisations. Le total des adhérents est inférieur cette année à celui de 1985, alors que nous avions prévu de l'augmenter de 25 % pour équilibrer notre budget. Et la réduction du tarif proposé aux jeunes ne s'est pas traduite par un accroissement sensible de leur nombre.

Le montant des cotisations est-il trop élevé, bien qu'inchangé pour 1987, malgré l'inflation? Il ne l'est pas plus que celui d'autres associations. Mais il va de soi que les comités peuvent prendre des mesures pour en faciliter le versement: en plusieurs fois dans l'année s'ils s'organisent à cet effet, par prélèvements automatiques, ou d'autres formules.

Le Bureau National, formé essentiellement des délégués des fédérations et des commissions, tient ses réunions chaque mois à Paris. Ne pourrait-on pas, de temps en temps, les remplacer par des assemblées régionales simultanées (sept ou huit à travers la France)?

Autres observations. Le Secrétariat, exécutif du Bureau National, doit mettre en oeuvre ses décisions, et, sous réserve de son approbation ultérieure, prendre au jour le jour les initiatives qu'exige l'actualité. D'autre part, la

Commission Permanente, formée des membres de la présidence, du Secrétaire Général et du trésorier, est un organe de réflexion sur les grandes options du Mouvement, son unité, ses besoins fondamentaux; il formule des suggestions qu'il appartient au Bureau National d'examiner.

Peut-être serait-il bon qu'une fois par mois au moins, dans l'intervalle des sessions du Bureau National, la Commission permanente se réunisse afin de partager avec le Secrétariat l'élaboration des mesures urgentes portant sur des questions de fond. Cela ne pourrait que donner plus d'intérêt au travail de l'un et de l'autre, et plus de garanties au Bureau National quant à la valeur des mesures adoptées.

En tout état de cause, il est urgent de renforcer et le Secrétariat et la Commission Permanente.

Il faudrait au Secrétariat national deux ou trois membres de plus pour répartir les grands secteurs d'activités qui lui incombent, sans parler des affaires courantes à mener à bien et des problèmes posés par l'actualité.

Quant à la présidence, elle s'est rétrécie en quelques années, avec le départ de Pierre Paraf, devenu président d'honneur, et de Jean Pihan, maintenant membre du Comité d'Honneur. Voici en outre que François Grémy, accablé d'obligations professionnelles, depuis son installation à Montpellier, nous demande de le décharger pour trois ans de ses fonctions. Nous ne pouvons que l'accepter, tout en regrettant son apport toujours si précieux, si tonique et si fraternel à nos travaux dans toutes les réunions où il a participé avec constance tant qu'il l'a pu. Nous proposons qu'il soit nommé membre du Comité d'Honneur et aussi membre honoraire du Bureau National pour être tenu informé des débats de celui-ci.

Ainsi, l'élargissement de la présidence devient pressant.

Restent à évoquer ici plusieurs points qui se recourent. D'abord la formation interne, c'est-à-dire celle des membres du MRAP: l'adhésion récente de certains, la multiplicité des questions qui nous sont soumises, la réflexion nécessaire sur notre histoire et notre avenir, tout cela justifie qu'à tous les niveaux, du comité local au Bureau National, des informations soient données, que des débats aient lieu sur notre Mouvement et son action.

Formation aussi à l'extérieur. Au plan national, le MRAP a déjà pu organiser deux universités d'été à l'intention des enseignants. Nous sommes invités dans des stages d'infirmières, de policiers, d'animateurs de l'éducation surveillée... Pourquoi ne pas systématiser ce genre d'initiatives en devenant nous-mêmes organisateurs de stages, par exemple en direction des personnels administratifs, des cadres d'entreprises, des jeunes apprentis.. à Paris et en province.

On peut concevoir également que des formateurs permanents soient embauchés, qui contribueraient, dans les régions, au développement du Mouvement et de ses activités. S'ils conçoivent bien l'intérêt que représenteraient pour le MRAP, ne serait-ce que quelques formateurs permanents à travers la France, il est certain que nombre de nos comités, de nos fédérations, vont rechercher des solutions, des financements, car cela ne peut venir que d'eux.

7 Un MRAP qui se fait entendre

Venons-en à l'expression extérieure de notre Mouvement, dont dépend aussi grandement son influence. Car la meilleure réalisation, si elle passe inaperçue, ne profite pas à notre image et à notre développement. Quand, au contraire, le MRAP se manifeste dans les journaux, à la radio ou à la télévision, des milliers, des dizaines de milliers de gens peuvent le connaître, s'intéresser à lui.

Nous avons suivi avec attention le succès médiatique de SOS-Racisme. Cette association nouvelle s'est appuyée sur des artistes et écrivains connus, bien introduits dans les médias, qui lui ont servi, si l'on ose dire, de "rampes de lancement". Les journalistes, le Tout-Paris ont répondu avec empressement parce que, d'une part, ils se trouvaient en pays de connaissance, et, d'autre part, l'antiracisme qui leur était proposé faisait appel aux symboles, à la bonne volonté, à la bonne conscience, sans aller au fond des problèmes, sans désigner les causes et les responsables du racisme. Autrement dit: on pouvait s'afficher antiracistes, le coeur sur la main, sans trop s'engager.

Loin de nous, le désir de minimiser la portée de ce mouvement, qui, sans aucun doute, a été un moment de la conscience antiraciste et n'a probablement pas dit son dernier mot. Ce qui retient ici notre attention, ce sont les leçons que nous pouvons en tirer pour améliorer la présence du MRAP dans l'opinion.

Mais il nous faut apprendre à tenir un langage plus simple, plus direct, plus proche de tous; inventer des façons plus attrayantes de nous manifester; faire appel au soutien de "personnalités" connues qui souvent ne demandent qu'à nous aider; rechercher des relations plus détendues et plus riches avec les professionnels de l'information. La communication, c'est un métier, et nous avons autour de nous des amis qualifiés dans ce domaine, dont nous ne devons pas négliger le concours. Nous ouvrir, ouvrir des portes, ce pourrait être précisément l'une des missions de la future présidence élargie, en liaison avec le Comité d'Honneur, et avec tous les milieux de haut-niveau susceptibles d'élargir notre vision et notre champ d'intervention. Cela vaut pour la province comme pour Paris.

C'est dans ce contexte qu'il

convient de nous pencher sur nos trois publications d'inégale importance: la **Lettre du Secrétariat, Droit et Liberté** et **Différences**. Elles sont respectivement destinées aux militants, aux adhérents et à un public mélangé comprenant à la fois la mouvance du MRAP et, si possible, des gens plus ou moins éloignés qu'il s'agit de sensibiliser à nos idées.

Une première question se pose: trois publications, n'est-ce pas trop? Ne pouvons-nous pas économiser de l'argent et de l'énergie en les regroupant, sous des formes à étudier? Cela suppose d'abord que chacune joue mieux son rôle. **Droit et Liberté** correspond-il à l'état d'esprit des simples adhérents? et s'il concerne surtout les militants, ne recoupe-t-il pas la **Lettre du Secrétariat**? Et **Différences**, qui devrait avoir la faveur des uns et des autres, tout en pénétrant dans des secteurs de l'opinion moins directement concernés, satisfait-il à ces obligations apparemment contradictoires?

Un magazine comme **Différences** peut refléter avec plus de précision les préoccupations du MRAP et informer sur son action sans pour autant revenir au style militant de l'ancien **Droit et Liberté**. Mais il faut admettre une donnée de la réalité présente: journaliste, c'est également un métier, l'esprit militant ne suffit pas pour réaliser une publication de large audience, pas plus d'ailleurs qu'une publication plus spécialisée: il nous faut le militantisme et le métier. De même, pour les affiches, les autocollants, les brochures, les badges et autres matériels que nous produisons.

8 Le MRAP des foulées multicolores

Y aurait-il plusieurs MRAP à construire simultanément? On pourrait le penser au vu des chapitres qui précèdent, et s'effrayer de cette multitude de tâches. Disons plutôt que le MRAP a et doit avoir de multiples facettes et que les divers aspects énumérés forment un tout.

C'est presque une synthèse que nous permet de réaliser dans la pensée comme dans l'action ce dernier point relatif aux Foulées multicolores. L'idée, longuement discutée par le Bureau National, et présentée aux comités locaux et aux fédérations dès avant les vacances, offre en effet une occasion pour tout le Mouvement de se lancer dans une entreprise de grande envergure, exaltante, et concrétisant la plupart des thèmes que nous venons d'aborder.

A travers cette grande opération, nous allons tester notre capacité de mobilisation, de concrétisation: cinq mois de militantisme intense, qui, loin de nous couper des réalités, nous y feront plonger comme jamais. Sommes-nous capables d'accomplir ce travail en profondeur et en même temps "médiatique"? Tel est le défi que nous nous lançons.

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Dans le cadre de l'Assemblée générale, quatre commissions ont siégé le dimanche matin, et présenté la synthèse de leur réflexion, que nous publions intégralement.

Communication, Différences et Droit et liberté

La commission a élargi ses thèmes de travail conformément au dernier Bureau National à l'ensemble des problèmes afférents à la communication.

Trois secteurs ont été abordés:

- Différences
- La communication audiovisuelle
- Droit et Liberté et La Lettre du Secrétariat.

Jean-Michel Ollé, rédacteur en chef de **Différences**, a présenté le point de la situation aujourd'hui.

- 1) La rédaction est considérablement réduite: 3 temps plein pour l'ensemble de **Différences**.
- 2) Le lectorat a baissé: 10 % en moins. Les 3/4 n'appartiennent pas au MRAP, le chiffre d'abonnés est de 4.400 en octobre. Chiffre à multiplier par 2,7 pour le taux de lecture (soit environ 10.000 lecteurs).

Pour l'équipe de **Différences**, l'absence de moyens et l'absence de liens entre les comités locaux et la rédaction sont pour beaucoup dans les difficultés actuelles. Il ne faut pas oublier que les difficultés financières datent du lancement de **Différences** il y a 5 ans. De 1982 à 1985, le budget a été par contre équilibré.

Le contenu et la forme de **Différences** ont été particulièrement discutés par les membres de la Commission. Un des problèmes essentiels est la cible choisie: tranche d'âge: + de 25 ans

et "petite bourgeoisie intellectuelle est peut-être insuffisante.

Des propositions ont été formulées:

- 1) Une "une" plus choc, plus percutante.
- 2) Des reportages et articles plus près des gens et des réalités de la France d'aujourd'hui.
- 3) Il est proposé de demander la collaboration de journalistes bénévoles parmi notre Mouvement ou nos connaissances.
- 4) Ouvrir le comité de rédaction aux militants.
- 5) Créer dans les comités locaux des postes de correspondants chargés de la diffusion.
- 6) Garder des journalistes professionnels pour la rédaction de **Différences**.

Des propositions également financières pour:

- 1) légaliser la situation par une augmentation de capital: lancer une action populaire sous une forme qui reste à déterminer.
- 2) équilibrer les comptes 87, il faut 1.500 abonnés de plus.

Les incidences de ces propositions n'ont pas été abordées par la Commission.

Commission de l'audiovisuel

La Commission a constaté lors de son échange sur cette question que le Mouvement était particulièrement pauvre dans ce secteur. Secteur aujourd'hui déterminant pour les associations. Les participants ont témoigné de

leur besoin criant de cassettes audio et cassettes video. La Commission s'est étonnée du peu de place accordé à cette question dans le rapport et dans le texte préparatoire à l'Assemblée Générale.

Face au développement et à l'importance pris par l'audiovisuel dans les médias publics ou dans les autres associations, il nous semble urgent de créer un véritable secteur audiovisuel au sein du MRAP. Le MRAP ne possède pas un seul magnétophone, un seul répondeur téléphonique, un seul téléviseur magnétoscope au Siège. Décisions d'investissement pourtant votées au dernier congrès.

La Commission s'est d'autant plus inquiétée de ces faits qu'elle a appris que le premier poste qui soit envisagé d'être supprimé au Siège National d'un 3/4 de temps est celui de la Communication.

Il est proposé de créer immédiatement au sein de la Commission Communication un secteur audiovisuel, d'en dégager immédiatement les moyens financiers et techniques, même si des choix décisifs s'imposent.

Nous avons trois publications qui visent des créneaux différents. Mais sur cette question, la Commission a estimé que parfois les unes et les autres se chevauchent. En particulier, pour **Droit et Liberté** et **La Lettre du Secrétariat**. Pourquoi ne pas faire un seul envoi pour ces deux

publications? **La Lettre du Secrétaire** pouvant être considérablement réduite en pagination, ce qui permettrait de la reproduire plus facilement.

Quant à **Droit et Liberté**, il est suggéré d'en faire

une revue plus "théorique": par exemple, comme l'article de réflexion sur la nouvelle législation. **Droit et Liberté** doit avoir un aspect plus médiatique.

Il a été demandé de réaliser en urgence un vade mecum

du militant.

La Commission estime qu'il faut que l'Assemblée Générale se prononce et s'engage à faire vivre un véritable secteur Communication-MRAP en donnant toute son importance à l'audiovisuel.

Pour un MRAP plus efficace dans les luttes

La question de la **spécificité** du MRAP s'est posée lorsque le Mouvement a perdu le monopole de la lutte antiraciste. Aujourd'hui, nous avons trop tendance à nous poser cette question de manière égocentrique alors que notre combat est avant tout celui de l'antiracisme et de son efficacité sur le terrain.

La vraie question est donc: quel est le mouvement nécessaire pour lutter contre le racisme, et non comment nous différencier de telle ou telle association?

Propositions

Le MRAP doit avoir une pensée forte: en effet, on ne construira pas au coup par coup notre action antiraciste.

C'est dans cette optique que **la formation** des militants a retenu toute l'attention de la Commission. En effet, la formation doit:

- permettre de rechercher les causes du racisme,
- armer les militants dans leurs luttes quotidiennes.

Concrètement, la Commission propose:

- la mise sur pied d'une école de formation pour les militants et les professionnels sociaux;
- des stages régionaux dans le cadre de la décentralisation du

Mouvement avec un programme décidé au plan national, afin de permettre à davantage de personnes d'y participer;

- la tenue de colloques;
- une adaptation de la politique de publication du MRAP, notamment l'édition du Guide du Militant en discussion depuis trois ans.

Il est donc nécessaire de renforcer notre position théorique et notre action sur le terrain, ce qui n'est nullement contradictoire. Dans cette optique, il est souhaitable de créer ou de compléter au niveau local des **permanences juridiques**.

Dans le cadre des événements actuels il est urgent de manifester notre solidarité active avec les immigrés, notamment avec ceux menacés d'expulsions, et ceci de manière très concrète dans leurs rapports avec la police. Certains sont partisans d'organiser des réseaux clandestins d'hébergement en cas de menace grave pesant sur les immigrés (voir l'expérience du Comité de Versailles).

Le MRAP doit occuper le champ de la **solidarité vraie**. Le succès de MRAP-Solidarité (40 tonnes de matériels sont prêtes à être livrées aux réfugiés namubiens et sud-africains) nous montre qu'un potentiel considérable existe pour la solidarité matérielle avec les victimes du racisme de par le monde. Il nous faut occuper ce terrain car de nombreuses communautés ont besoin d'une solidarité matérielle.

En outre l'urgence de la situation actuelle rend indispensable la participation plus active des membres du **Comité d'Honneur** du MRAP. La Commission estime

qu'il serait peut-être bon de "dépoussiérer" le Comité d'Honneur et de l'élargir à d'autres personnalités, notamment arabes.

Cette participation plus active du Comité d'Honneur pourrait être un moyen pour améliorer la communication du MRAP vis-à-vis de l'extérieur.

Notre Commission a mis l'accent sur la nécessité de populariser notre action sur le plan **international**, l'Afrique du Sud étant un cas exemplaire de racisme institutionnalisé. Sur la proposition de l'A.G. de Seine-Saint-Denis, la Commission a retenu l'idée de l'organisation à l'initiative du MRAP d'une table ronde sur le thème: "La situation des Arabes en territoires occupés par Israël".

Conclusion

Il apparaît que notre principale préoccupation dans les trois mois à venir doit être l'action contre la législation actuelle sur les immigrés et les projets concernant les modifications du Code de la Nationalité et pour l'égalité des droits. Pour rendre massive cette action, il faut tendre à définir une politique unitaire.

Il ne faut toutefois pas négliger les autres domaines d'activités du MRAP, notamment en fonction des priorités locales.

Nous réaffirmons que le MRAP doit être un mouvement universaliste qui considère les problèmes dans leur plus grande extension. En effet, c'est la mentalité française qui est contaminée en profondeur par le poison du racisme.

Une initiative de popularisation du MRAP : les foulées multicolores

Cadre général

"Faire courir à allure libre 100.000 kms de la France plurielle", de manière décentralisée.

Les objectifs

- 1) Affirmer et confirmer la réalité de la France d'aujourd'hui: une France plurielle et définitivement plurielle.
- 2) Moyen d'élargir et de renforcer l'audience du MRAP par une forme nouvelle d'action tout en évitant le côté "gadget".

Les Foulées multicolores? ou autre titre.

- Le terme pose question (est-il bien adapté et réaliste par rapport aux difficultés que nous avons à rassembler des personnes de souches et d'origines différentes).

- L'idée elle-même n'est pas remise en question, mais quelques comités font part de leurs difficultés pour sa réalisation.

- Un débat s'est instauré sur l'aspect sportif de cette initiative. A qui s'adresse-t-on?

Aux sportifs pratiquants, mais aussi à tous ceux qui ne pratiquent pas de sport, mais qui peuvent être mobilisés (cités HLM, jeunes...) sans oublier les adhérents du MRAP.

Sur le plan national

- Rencontre avec Fédérations sportives (FSGT, FFA,...) et autres mouvements en vue d'une collaboration étroite).
- Rencontres avec Ministère Jeunesse et Sports et autres organismes

officiels.

- Constitution d'un comité de parrainage (personnalités du monde sportif, culturel...)
- Période retenue autour du 21 mars, Journée internationale contre le racisme, ce qui nous laisse 5 mois de travail, d'où la nécessité d'établir un calendrier à rebours très rapidement.
- Promotion de l'initiative:
 - Création d'une affiche nationale adaptable par les C.L., d'un badge (si possible sympathique), autocollants...
 - Contacts avec les médias nationaux.

Pour ce faire, s'assurer de l'aide des professionnels de la communication.

- Nécessité de constituer un groupe de travail qui serait chargé, nationalement, d'organiser ce projet et de l'impulser auprès des C.L.
- Bâtit rapidement un budget de ce projet en gardant comme principe l'auto-financement.
- Plaquette "Foulées Mode d'emploi".

Sur le plan local

- Contacts et travail avec partenaires sportifs et autres (municipalités, associations humanitaires, clubs universitaires, MJC...)
- Création de comité de parrainage avec personnalités locales.
- Promotion de l'initiative:
 - matériels propres aux CL ou aux Fédérations
 - contacts avec médias locaux.
- Démarches administratives à engager avant fin novembre (autorisations officielles, assurances, sécurité).

• Organisation matérielle:

- le type de circuit (il semble que le circuit qui permet de faire des distances variables (1 tour, 2 tours...) soit le plus facile à organiser, ce qui n'exclut pas d'autres types de circuits;
- le choix du lieu: de préférence un lieu public ou lieu de vie.
- Prévoir de manière indispensable: des vestiaires, des dossards, un ravitaillement, le secrétariat (inscription et autres) et pour la participation de sportifs réguliers (chronométrage, éventuellement récompenses).
- Autofinancement de l'opération:

Recettes possibles

- sponsors locaux (banques, magasins de sport, ...)
- liées aux foulées (droits d'inscription entre 10 et 20 Frs et possibilités d'achats de kms pour les non-participants)
- subventions à demander:
 - Département
 - Commune
- Participation financière des partenaires sportifs ou autres.
- Retenir en fonction des calendriers locaux et des particularités locales une date autour du 21 mars et ce avant fin novembre.

En conclusion, la Commission n'a pas émis de réserves majeures sur cette initiative qui semble correspondre à une nécessité. Elle a relevé un certain nombre de difficultés tenant aux particularités locales. Il appartient à l'A.G. de la confirmer sachant que cela représente un travail nouveau, mais très important de l'ensemble du Mouvement.

Structures et décentralisation

A) Sur les structures (locales, départementales, régionales) et leur fonctionnement.

1) Réaffirmation du rôle fondamental d'un comité local inséré dans la vie locale.

2) Nécessité de créer et faire vivre des fédérations qui ne doivent ni se substituer aux comités locaux ni leur donner des "directives", mais coordonner, permettre des échanges et susciter la création de nouveaux comités locaux.

3) La création d'une coordination régionale pourrait répondre aux mêmes objectifs que ceux de la Fédération, en particulier pour des comités locaux isolés dans des départements sans fédération.

Le débat a souligné que la nécessaire diversité des situations et des initiatives doit

aller de pair avec la préoccupation de l'unité du MRAP, qui ne doit pas se traduire par une uniformité réductrice.

B) Formation:
distinguer:

- la réflexion sur les problèmes nouveaux ou nos "points faibles" par ex. l'identité nationale, pour lesquels des journées nationales de réflexion et de formation doivent être organisées.

- La formation sur les acquis du MRAP, nécessairement décentralisée (cf fédérations) en faisant appel à la fois aux militants MRAP compétents et à des intervenants extérieurs.

- Les publications du MRAP (cf documents et dossiers) doivent être le relais et le support de la réflexion et de la formation orale.

C) Les Commissions

- constat d'insuffisance actuelle au niveau national et local

- suggestions d'avoir des correspondants des diverses commissions dans les comités locaux, tant pour enrichir la réflexion nationale par les expériences et suggestions locales que pour faire connaître les propositions et conclusions élaborées au plan national.

D) Les instances nationales:

- réserves de la commission sur la rédaction ambiguë du rapport d'activité concernant l'élargissement de la Commission Permanente.

- **Proposition: le B.N. élit, comme prévu par les statuts, une Commission Permanente renforcée, mais choisie au sein du Bureau National.**

Abonnez-vous !

Différences

NUMERO DE DECEMBRE 1986

Un dossier exceptionnel: L'ANTIRACISME AUJOURD'HUI

Une analyse des derniers ouvrages parus sur la question, les interviews de Albert Lévy, Jean Pierre-Bloch, Nacer Kettane, Harlem Désir, des articles sur les militants antiracistes, sur la "mouvance" des mouvements...

Le numéro, 20F. Abonnement 200F.

DIFFERENCES, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS

ATTENTION: Pour cause d'assemblée générale, nous retardons la parution des derniers articles de la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, que nous vous donnerons dans le prochain numéro de DROIT ET LIBERTE.

Droit et Liberté

89 rue Oberkampf,
75543 PARIS CEDEX 11
Téléphone: 48.06.88.00
CCP 9 239-81 PARIS

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

Comité de Rédaction

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavoille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier.

N° de Commission paritaire: 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an: 80 F

LE RAPPORT FINANCIER

Il a été présenté par Marie-Christine Lucas, trésorière nationale du MRAP

Les comptes de 85 font apparaître un total de dépenses de 2.819.629 Frs dont 327.386 Frs pour **Droit et Liberté** tandis que les recettes s'élevaient à 2.985.114 Frs dont 488.651 Frs pour **Droit et Liberté**. Cet exercice a donc permis de dégager un bénéfice de 165.485 Frs résorbant ainsi plus de la moitié du déficit cumulé des exercices antérieurs qui ne sera plus ainsi que de 159.242 Frs.

Le plus gros poste de dépense est celui des frais de personnel, 38 %, pour essentiellement 7 personnes: un responsable aux comités locaux, un conseiller juridique, un comptable, un responsable du fichier à 3/4 de temps, un responsable de l'accueil et deux secrétaires, plus quelques emplois à temps partiel (maquettiste, ménage) ou des remplacements.

L'autre volet important de nos dépenses, 29 %, est constitué des frais d'imprimerie et de manifestations tandis que les frais postaux et de routage représentent plus de 9 % de nos dépenses. Nos recettes proviennent essentiellement de nos adhérents sous forme d'adhésions, Bons de Soutien et dons (48 %) tandis que la vente de notre matériel et le produit de nos manifestations atteignent 25 %, un peu plus que pour les subventions,

24 %, le solde étant constitué de produits divers.

Il faut noter que le très bon résultat de 85 dû essentiellement à une augmentation de 25 % des adhésions ne semble malheureusement pas se confirmer en 86.

En effet, le budget 86 avait été établi à partir des premières données de 85 sur des bases très optimistes alors que l'effort d'adhésions s'est relâché.

Nous avons pu toutefois maintenir une situation de trésorerie saine durant toute l'année en étant en mesure d'effectuer l'essentiel de nos règlements aux dates normales.

Pour 87, nous partons d'une situation plus difficile qu'il y a un an. Le choix, néanmoins, a été fait de ne pas réduire nos moyens d'action et donc de maintenir nos dépenses dans la ligne de celles de 86.

Il est indispensable d'obtenir des recettes d'un montant au moins équivalent, en comptant essentiellement sur nos propres forces.

C'est pourquoi l'engagement a été pris par les participants de l'Assemblée Générale, au nom de tous, de réaliser 3.000 adhésions supplémentaires l'année prochaine.

Marie-Christine LUCAS

MORT DE DAVID NAISHTAT

Nous avons appris la mort à 56 ans de David NAISHTAT, avocat, militant infatigable des Droits de l'Homme. Réfugié politique argentin, il s'était fait, il y a peu, une joie de retourner dans son pays après le rétablissement de la démocratie. Pendant son séjour en

France, il avait travaillé au MRAP en contribuant à la création et à l'action de la permanence juridique.

C'est avec une grande émotion que nous disons notre sympathie à sa femme Suzanne et ses enfants, et les embrassons affectueusement.

Un geste à saluer!

Que des jeunes mariés décident de donner au MRAP le résultat de la collecte faite au profit d'une oeuvre de bienfaisance à l'issue de la cérémonie de mariage, cela arrive quelquefois. Mais que ces mêmes mariés déclarent: "Nous ne voulons pas de cadeaux... Si vous voulez donner quelque chose, donnez-le au MRAP", c'est plus rare!... surtout quand ces jeunes ne militent pas au MRAP, mais dans un autre mouvement!

C'est ce qu'ont fait Odile et Denis qui se mariaient ce 30 août. Militants dans le monde rural, ils ont demandé à ce que quelqu'un du comité local de Besançon vienne expliquer au cours de la célébration de mariage ce que nous essayons de faire au MRAP.

Interrogé ensuite sur les raisons de leur choix, Denis répond: "On aurait pu choisir une association de type humanitaire pour le Tiers-Monde, par exemple... mais nous nous sommes dit que c'était trop facile; nous tenions à ce que les gens se sentent directement concernés par leur geste".

Enfin, au copain qui remportait les 3.500 Frs de la collecte (mais oui!) Denis et Odile ont dit en partant: "Merci de vous être déplacé".

Joël FIEUX, fils de Bernadette FIEUX, membre du comité local de Lons-Le-Saunier, a été assassiné au Nicaragua avec quatre camarades dans une embuscade de la "contra" le 28 juillet 1986. Cet assassinat a provoqué une grande émotion et de la colère à Lons-Le-Saunier, aggravées par le mutisme et l'indifférence des autorités françaises.

Le comité local de Lons-Le-Saunier s'est joint aux actions entreprises par les parents de Joël et le comité Amérique Latine de la ville en participant à la soirée, au rassemblement et aux projets de coopération avec le Nicaragua.

Nos condoléances à Bernadette.

Les ratonnades d'octobre 1961 à Paris

Octobre 1961. Cinq mois tout juste avant le cessez-le-feu, huit mois et demi avant l'indépendance algérienne, la "sale guerre" intensifie ses ravages en Algérie même et sur le sol de France. Car c'est bien une guerre, et non pas des "opérations de maintien de l'ordre" dans un "département français", comme on le prétendait officiellement depuis le début du conflit (1er novembre 1954).

Là-bas, les combats sans merci coûteront leur vie à 25.000 soldats français et à un million d'Algériens.

Ici, surtout dans la région parisienne, la police est en guerre contre le F.L.N., et à travers lui, la population algérienne, qui le soutient massivement. Pour un agent tué, les repréailles aveugles sont portées au centuple.

Les louvoisements du gouvernement, sous l'autorité du général De Gaulle, ne font qu'aviver les tensions. En France, il interdit les manifestations pour la paix et contre l'O.A.S., il brime l'information par une sévère censure des journaux...

La mobilisation pacifique des Algériens.

C'est dans ce contexte que le Préfet de Police de Paris, M. Maurice Papon (connu également pour sa participation aux déportations de juifs sous l'occupation) établit, le 6 octobre, un couvre-feu de 20h.30 à 5h.30 du matin pour les "travailleurs algériens", appelés aussi, dans son communiqué, "Français musulmans" ou "Français musulmans d'Algérie".

Aussitôt, le MRAP publie une déclaration soulignant le "caractère discriminatoire" de cette mesure instituée "pour un seul groupe de citoyens déterminés par leur confession et leur lieu de naissance". Il en dénonce "la nocivité (...) alors que la guerre d'Algérie a gravement contribué à la renaissance du racisme en France".

Dans *Droit et Liberté* (15

octobre-15 novembre), Me Armand Dymenstajn écrit: "Nous disons tout nettement que ces mesures sont contraires aux traditions républicaines de notre pays, contraires à ses lois, à sa Constitution".

La Fédération de France du F.L.N. décide alors une grande démonstration pacifique de toute la population algérienne de Paris et de sa banlieue.

Endimanchés, accompagnés parfois de leur femme et de leurs enfants, les Algériens affluent vers les grandes artères de la capitale, le 17 octobre à 18 heures, les mains nues, silencieux ou scandant des mots d'ordre tels que "Non au couvre-feu" et "Algérie algérienne" (ce dernier repris d'une formule de De Gaulle).

La police se déchaîne. une attaque frontale a lieu au Pont de Neuilly, où seront bloqués les manifestants venus des bidonvilles de Nanterre. D'abominables violences auront lieu surtout à l'Opéra, boulevard Poissonnière, place Saint-Michel, et même dans la cour de la Préfecture de Police où une cinquantaine d'Algériens seront massacrés sous les fenêtres de M. Papon. Ailleurs, notamment à l'Étoile et à la Concorde, aussitôt sortis du métro, des autobus ou de taxis, les arrivants seront arrêtés, parqués, emmenés au Centre de Vincennes et au Palais des Sports (Porte de Versailles).

Officiellement, on annoncera trois morts, deux Algériens et un Français et 11.538 arrestations. Mais le bilan réel est autrement tragique: les participants étant évalués entre 30.000, par la police, et 80.000, par le F.L.N., ce dernier comptera 200 morts et 400 disparus. Pendant des semaines, on retrouva des cadavres flottant sur la Seine.

L'action du MRAP

Dans la déclaration du 18 octobre où il dit son "émotion" et sa "vive réprobation", le MRAP affirme: "Alors que les Algériens,

hommes, femmes et enfants défilaient pacifiquement et dignement, on compte parmi eux des centaines de blessés et des morts, deuils cruels s'ajoutant aux injustices et aux inégalités qui sont leur lot quotidien. Sans aucun doute, de tels événements encourageront les ultras d'Algérie qui se livrent avec une impunité totale, depuis un certain temps, à d'odieuses pogromes contre les musulmans".

Répétons-le: toutes manifestations et meetings étaient interdits, la presse censurée. Il y eut pourtant des ripostes et des actes significatifs de solidarité: débrayages, rassemblement chez Renault, et démarche auprès de la direction pour sauvegarder les droits des travailleurs algériens absents, collecte dans des lycées, brefs rassemblements et banderoles dans les rues de plusieurs quartiers de Paris et en banlieue, réunion à la Sorbonne des professeurs et des étudiants. Le MRAP put organiser, le 8 novembre seulement, un meeting public, salle Lancry, près de la République, dans un quartier en état de siège. En présence de 1.500 personnes, quinze orateurs y prirent la parole, représentant, outre le MRAP (P. Paraf et C. Palant), l'Université, les syndicats, les Eglises, la ligue des Droits de l'Homme, l'U.J.R.E., le Comité Maurice Audin, le P.C.F. et le P.S.U.

Le 11 novembre, à l'initiative de notre Mouvement, un millier de manifestants, défilant depuis la place de la Bastille, venaient déposer des gerbes avenue Daumesnil, devant la plaque dédiée "aux Français et aux Nord-Africains" tués dans les combats de 1944 pour la libération de Paris.

Le MRAP avait relevé le défi des massacreurs et des tortionnaires au service du colonialisme le plus abject. Il n'était pas de bon ton, à cette époque, de relater dans la presse une telle action. Vingt-cinq ans après, il est utile de la rappeler.

30 septembre. Parution dans "Le Monde" de l'appel "Non au terrorisme! Non au racisme!" avec près de 200 signatures.

2 octobre. Lettre à Radio-Beur pour son 5ème anniversaire.

5 octobre. Dans un communiqué de presse, le MRAP félicite le Congrès américain d'avoir voté des sanctions significatives à l'encontre du régime raciste sud-africain.

6 octobre. Lettre aux deux enseignants, Claude Maignant et Roland Varillon, du Lycée militaire d'Aix sanctionnés pour s'être opposés aux manifestations racistes et anti-républicaines de certains élèves.

7 octobre. Communiqué dénonçant le climat colonial en Nouvelle-Calédonie après le non-lieu prononcé en faveur des 7 personnes ayant massacré 10 militants du FNLS à Hienghène, en décembre 1984.

9 octobre. A. Lévy et G. Coulon rencontrent M. Xavier de La Gorce, directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale au sujet de l'affaire du lycée militaire d'Aix-en-Provence et des obsèques des 4 membres de SOS-France après l'explosion de leur voiture à Toulon.

11 octobre. Assemblée Générale de MRAP-Solidarité.

13 octobre. A.M. Dumas représente le MRAP à la conférence tenue par la journaliste américaine Jane Hunter, organisée par la Coordination des ONG sur la Palestine. Thème de la conférence: la relation entre Israël et l'Afrique du Sud.

17 octobre. Message au président de la conférence pour le droit d'asile qui se tiendra au Palais de l'UNESCO les 18 et 19 octobre.

19 octobre. D. Dujardin, C. Rodier et M.C. Lerner représentent le MRAP à la conférence pour le droit d'asile à l'UNESCO. Plusieurs militants parisiens assurent l'accueil des participants.

20 octobre. Tribune Libre sur FR3: émission du MRAP.

29 octobre. Communiqué appelant aux manifestations contre l'apartheid à Paris et dans toute la France à l'occasion de la venue de Pieter Botha.

C. Palant se rend auprès de Laurent Gabaroum, cadre de chez Renault, faisant la grève de la faim pour protester contre son licenciement dans un climat raciste. Le comité du MRAP de Boulogne lui a également manifesté son soutien.

George PAU-LANGEVIN
Invitée de Démocratie Directe

Les 10, 11 et 12 décembre, Maître George Pau-Langevin, présidente du MRAP, sera l'invitée de Démocratie Directe.

Démocratie Directe, service sur minitel grand public, est né le 18 mai 1985. A sa création, ce service n'était qu'une simple boîte aux lettres où les citoyens pouvaient déposer des questions à leurs élus, toutes tendances confondues et trouver deux semaines plus tard les premières réponses.

Mais, depuis, Démocratie Directe a inventé le direct télématique et créé un rendez-vous hebdomadaire, le "Point avec...".

Huguette Bouchardeau, Yves Jouffa, président de la Ligue des Droits de l'Homme, Jack Lang, Pierre Méhaignerie furent parmi tant d'autres les invités du "Point avec...".

Les responsables de Démocratie Directe ont donc décidé d'aller plus loin dans ce nouveau style de communication, faire de la télématique un média à part entière. "Ne pas faire un service militant pour un parti, mais mettre en place un service pluraliste pour les utilisateurs".

Une expérience novatrice, à laquelle nous vous appelons à participer les 10, 11 et 12 décembre, de 15 heures à 19 heures, en direct avec Maître George Pau-Langevin, sur votre minitel.

Posez vos questions, à partir du vendredi 5 décembre, en composant le 36 15 par téléphone. Code AGIR.

Les rencontres de Noël

Noël offre la possibilité à de nombreux comités locaux de proposer des ventes de livres, de jouets et d'artisanat de tous les pays. C'est l'occasion d'organiser des expositions-ventes avec les bibliothèques municipales, les B.C.D., les associations de parents d'élèves ou les centres de quartier, les Clubs MRAP dans les établissements scolaires.

Il est intéressant notamment de proposer des contes de tous les pays et des livres permettant de mieux connaître les cultures étrangères. Ces livres peuvent s'adresser aux tout-petits (Editions La Farandole, Père Castor, etc. voir les adresses dans le numéro de septembre 86 de **Droit et Liberté**). On peut inviter des parents français ou étrangers à venir dire des contes, projeter des cassettes vidéo, animer un coin de la salle avec de la musique (orchestre ou bandes magnétiques), avec des boissons et de la pâtisserie.

Bonne occasion pour développer les échanges, les rencontres, mettre en place une manifestation commune; pour inviter les enseignants et leurs classes à compulsurer des livres et à participer à une animation. Un moyen enfin pour renflouer les finances du comité local. Informez la Commission Education des initiatives programmées, des partenaires, des titres choisis, etc. Bon courage.

Gérard COULON



5 Journées Cinématographiques
contre le racisme pour l'amitié entre les peuples